

élevée sur des pilastres ornés. Une couronne ducal, dont les fleurons sont séparés par la double croix de Lorraine, posée sur la table funèbre ; l'écusson de Joinville et de Guise, debout derrière le monument, indiquent à ses méditations le lieu où reposent les ossements séculaires des bienfaiteurs du pays. »

M. Fériel a publié, en 1835, des *Notes historiques sur la ville et les seigneurs de Joinville*; et en 1841, dans l'*Annuaire de la Haute-Marne*, une notice intitulée : *Sépulture des anciens seigneurs de Joinville*.

§ 5. — CHAPITRE DE SAILLY.

Il y avait jadis à Saily, canton de Poissons, un chapitre fondé par les anciens seigneurs de Joinville et de Saily, comme on peut le voir dans Ducange, qui en a donné l'histoire. Il fut supprimé vers l'an 1600 ; deux des six prébendes qui y existaient furent affectées à l'hôpital Sainte-Croix de Joinville ; une troisième au monastère des bénédictines, appelé Notre-Dame-de-Pitié ; les trois autres devinrent des bénéfices simples. Le revenu était peu considérable, car après toutes charges acquittées, les six prébendes ne pouvaient valoir en 1711, que 80 écus. Les évêques de Toul nommaient à ces bénéfices alternativement avec le chapitre Saint-Laurent de Joinville

§ 6. — CHAPITRE DE LAFAUICHE.

Le chapitre de Lafauche a été fondé pour six chapelains, l'an 1494, par Jean, seigneur de Baudricourt, de Choiseul et de Lafauche, maréchal de France, gouverneur de Bourgogne, mort à Blois en 1499. Cette fondation porte que les chapelains doivent chanter tous les jours les heures canoniales et dire une messe conventuelle. Cependant, en 1711, les chapelains n'étaient plus tenus à la résidence, mais ils étaient obligés de dire chacun une messe pendant la semaine et de faire ensemble l'office solennel au jour et fête de saint André. Chaque chapelain avait un revenu de 40 écus. Les prébendes étaient du patronage du seigneur de Lafauche. On sait que Lafauche est une ancienne baronnie qui a donné le nom à une illustre famille qui vivait dans les onzième, douzième et treizième siècles. Les maisons de Joinville et de Baudricourt lui succédèrent et celle de Lorraine fut substituée à celle-ci. Enfin la maison de Ligne, comme héritière de celle de Lorraine-Moi, eut cette terre qui a été ensuite vendue à M. de Croisat.

C. des F.

(La suite au prochain numéro.)

Le Châtelet et ses environs.

(Suite).

TROISIÈME ARTICLE.

Vers le temps des principales découvertes de M. Phulpin, quelques excavations ont été pratiquées sur la montagne par d'autres propriétaires, et, un peu plus tard, un de nos Préfets, M. le vicomte Delassalle, par l'intermédiaire de M. le baron de Klopstein, maire de Prez-sur-Marne, « fit ouvrir à ses frais de » nouvelles tranchées dans les parties qui n'avaient » point encore été fouillées : elles ont fait découvrir » des constructions, des caves, des fossés, des restes » d'aqueducs ; mais on n'y a recueilli que des anti- » quités de peu d'importance (1).

En 1842, l'instituteur primaire de Fontaines, aujourd'hui maire de cette commune, qui est au pied de la montagne, creusant dans le bas du village les fondations de la maison qu'il y possède, y découvrit éparses beaucoup de médailles romaines, la plupart à l'effigie des Constantin, de nombreux fragments de la belle poterie rouge des anciens, et divers bijoux, notamment une jolie cornaline, haute de huit millimètres sur sept de large, représentant un personnage élégamment drapé, qui tient de la main gauche la haste pure et de la droite une palme.

Je parlerai plus loin des fouilles qui ont amené, en 1845, la découverte de la tête d'aqueduc.

Dans l'automne de 1848, un cultivateur ayant heurté de sa charrue le haut d'un fût de colonne, entreprit en cet endroit une fouille et y trouva une cave. Le bruit courut bientôt qu'il y avait découvert un trésor. Tout ce que je puis en dire, c'est que l'espace, entre les quatre murs, était rempli d'un mélange confus de terre, de cendres, de charbon, de pierres à bâtir, de poteries brisées, de divers objets en fer, et de quelques pièces de monnaie, dont une en argent à l'effigie de Domitien.

Bientôt des bûcherons de M. Paillette, propriétaire des forges de Bayard et d'une partie du plateau du Châtelet, voulurent trouver aussi des trésors. Ils obtinrent de lui la permission de remuer la terre où bon leur semblerait, permission regrettable, peut être, quoiqu'elle ait eu pour effet l'exhumation d'un millier de médailles éparses et d'une foule d'objets curieux, reproduisant pour la plupart ceux qui ont été trouvés par MM. Phulpin et Grignon.

Une partie de ces objets est restée en la possession de la famille Paillette, et l'autre a été vendue par les ouvriers, au fur et à mesure de leur découverte. M.

(6) Grivaud de la Vincelle, *Arts et Métiers des Anciens*, p. 17.

Ernest Royer, de Cirey-le-Château, en a acheté plusieurs qui font partie de ses collections.

Ce résultat, sans doute, est bien digne d'intérêt : mais le côté regrettable, c'est que ces fouilles, pratiquées capricieusement et sans autre guide que la soif des médailles, ont gâté une grande partie de l'espace inexploré, faisant tout disparaître, même les traces, les fondations des édifices, dont les pierres, malgré la résistance de leur antique mortier, ont été arrachées, vendues ou dispersées presque aussitôt que trouvées.

Depuis, on a vu, m'a-t-on dit, un cordonnier déseuvré acheter des héritiers de M. Phulpin et bouleverser de la même manière, par l'espoir du gain, un petit coin de la montagne.

Sans doute, obéissant autrefois comme aujourd'hui aux lois de l'intérêt et du besoin, l'homme a fait de même en tout temps. Nous devons en inférer que les ruines du Chatelet sont devenues une carrière, activement exploitée, quand elles étaient récentes, et abandonnées depuis; qu'ainsi elles ont été souvent remuées et fouillées dans des temps dont le souvenir s'est perdu; qu'en conséquence nous ne faisons que glaner; que l'or et même l'argent doivent y être rares et ne s'y rencontrer que par exception; que ceux qui ont recherché avant nous cet or, cet argent et ces pierres de taille, ont dû ne pas laisser sur place les autres objets utiles qui leur sont tombés sous la main, tandis que, dans les endroits où ils ne rencontraient plus de ces pierres et n'espéraient pas trouver de l'or et de l'argent, ils n'ont point voulu poursuivre des fouilles qui ne leur auraient procuré que des fragments de poterie ou de verre, des ustensiles brisés ou avariés, ou même des monnaies de bronze, dont la minime valeur n'était pas encore rehaussée par le mérite de l'ancienneté.

Cela nous explique comment Grignon a trouvé tant de choses curieuses et en même temps si peu d'or et d'argent; cela nous donne la mesure de ce que l'on doit généralement attendre des fouilles qui seraient faites plus tard (1). Mais, si Plutus n'a encore apparu sur notre montagne qu'à l'heureux abbé Phulpin, le Dieu des arts s'y manifeste à chaque pas aux yeux de l'antiquaire...

Grignon a reconnu (2) et les observations nouvelles

(1) Une trouvaille, faite le 1^{er} octobre 1852, à 500 mètres à l'est de l'enceinte, nous fait voir pareillement qu'il ne faut guère attendre que du hasard la découverte des matières précieuses. C'était une masse de 80 médailles adhérentes entre elles, savoir, un très beau Néron en or, et 79 pièces en argent, dont 50 consulaires d'une assez belle conservation, 12 autres à peu près frustes, 6 Auguste, dont un frappé par *Aquillius-Florus*, triumvir monétaire; 8 Tibère, 1 Drusus (Senior), 1 Germanicus et 1 Néron. Tout cela était dans un pot de terre qu'a rencontré avec la charrue le sieur Sébastien Jeanjean, de la ferme de Ruetz.

(2) Bulletin des fouilles, p. 93.

l'ont prouvé constamment, que les ruines du Chatelet occupent la totalité du plateau qui est de 22 hectares... Le sol, au lieu d'y être composé, comme dans les environs, d'une terre rouge et compacte, est remarquable par sa couleur noirâtre et sa légèreté: nous avons vu qu'on trouve à sa surface de nombreux débris de poterie et de pierres travaillées et quelquefois des médailles. Dès qu'on le remue, sa couleur noire augmente d'intensité, et généralement on ne tarde pas à rencontrer une couche de cendres et de charbons, le tout entremêlé de ruines. Au-dessous, c'est quelquefois la roche, le plus souvent une aire en gravier, une couche de béton, et, sous cette couche, d'autres ruines, d'autres cendres (1). On en conclut avec l'abbé Phulpin (2), que deux fois une main de feu a présidé au bouleversement et à l'anéantissement de cette localité...

C'est à ces vestiges que la science demande depuis longtemps de quels faits, de quelle civilisation ils sont les témoins, c'est-à-dire de quelle nature, de quelle importance était l'établissement dont ils révèlent l'existence, quel en fut le nom, à quelle époque il a commencé, quelles ont été ses vicissitudes et sa fin.

POTHIER.

(La suite prochainement.)

NOTICE

sur le *Mystère de Saint Didier*, de Guillaume Flamang,

Publié par M. Carnandet.

TROISIÈME ARTICLE.

Quand on voit dans les anciens *Mystères*, l'idée religieuse altérée, travestie même par des scènes burlesques et des épisodes bizarres, on doit se demander comment des œuvres pareilles ont pu se produire dans ces temps de foi sincère et de conviction profonde. Cette contradiction apparente peut s'expliquer. Au moyen-âge, l'idée de la Divinité n'était pas aussi épurée qu'elle a pu le devenir avec le progrès de l'intelligence. Tous les monuments de cette époque en font foi: le mysticisme de certains écrits, les ténèbres de la scholastique, les pratiques singulières qui s'étaient introduites dans quelques églises illustres, la forme naïve et souvent ridicule que l'art, dans ses

(1) Id. p. 102 et 103; Notes archéol. p. 32 et 33.

(2) Notes archéol. p. 16.